

Qu'est-ce que la Justification légale ?



Ann Walper

1^{er} janvier 2007

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
1. Le point de vue de la Réforme.....	2
2. Progresser au-delà de la Réforme.....	7
3. Universalité du don de la vie de Christ	10
4. Le Pardon fut déployé avant qu'Adam ne le demande	13
5. Tous sont prédestinés à la vie éternelle	15
6. La justification inclut la vie éternelle	17
7. Une grâce irrésistible?	20
8. Implications finales	22

Introduction

Depuis bien avant la Réforme Protestante, hommes et femmes de réflexion discutent de la question vitale concernant les bénéfices du sacrifice de Christ. Quels sont ces bénéfices? Qui reçoit de ces bénéfices et quand ces bénéfices sont-ils reçus – i.e. à quel moment une personne est-elle justifiée? Les bénéfices du sacrifice sont-ils étendus seulement aux « élus de Dieu » ou bien le sacrifice de Christ a-t-il fait quelque chose pour le monde entier (« élus » comme « non-élus »)? La justification légale consiste-t-elle seulement en l'octroi de certains bénéfices temporels (car limitée à l'espace de cette terre maudite par le péché) qui s'appliquent à tout un chacun sans considération de sa soumission individuelle ni de son engagement durable envers Dieu?¹

Ou alors le sacrifice de Christ a-t-il fait quelque chose de bien plus grand pour le monde entier? Qu'est-ce qui a été « indemnisé » par le sacrifice de Christ; et est-ce une pleine « indemnité »?

¹ Les « bénéfices temporels » sont diversement et largement définis par les théologiens, allant des basiques tels que la nourriture, l'eau et l'air que nous respirons, à des bénéfices tels que l'honneur personnel, la célébrité, les richesses, les plaisirs et la santé. Certains mettent en contraste les bénéfices temporels avec les conséquences temporelles du péché, clamant ainsi que les bénéfices sont ceux qui émanent d'une vie justement vécue, ceux-ci étant la bénédiction de la communion avec des croyants partageant la même foi, d'agréables opportunités surgissant d'une famille régie sous l'influence de principes Chrétiens, pour la plus grande joie du ministère du Saint-Esprit dans une vie qu'Il enseigne, guide et illumine. Ceux-ci sont distingués des « bénéfices spirituels » définis comme justification, régénération (ou sanctification), rédemption de la peine de mort, et finalement, glorification.

1. Le point de vue de la Réforme

Martin Luther (1483-1546) est crédité d'avoir insufflé l'élan de la complète révolte contre le dogme Catholique Romain de la justification. Sa lecture correcte de la Bible obligea Luther à croire en la déclaration de Paul « le juste vivra par la foi », élément fondamental de l'Évangile, ne nécessitant aucune modification. Pour Luther, les ajouts par l'Église de sacrements, pénitences et indulgences étaient étrangers au message biblique de la justification par la foi. A partir de ce commencement, d'autres hommes prirent la relève, s'efforçant de clarifier et de systématiser la doctrine de la justification.

Luther tenait deux opinions sur ce qu'est la foi: (1) un assentiment à quelque proposition pleine de vérité que l'esprit logique peut comprendre; et (2) une dépendance totale de Dieu pour toute chose dans cette vie et celle d'après. Luther a qualifié la première de sans valeur car elle ne donne rien à l'homme. La seconde, qu'il croyait être un don de Dieu, était cette foi qui construit une expérience personnelle chez le croyant. Luther enseignait que cette foi ouvre la porte pour que l'homme reçoive et s'approprie la justification du Christ.

Luther vit que la véritable foi (le don de Dieu) est un puissant moyen par lequel nous obtenons la justification. Mais on parlait toujours de justification avec la nécessité de « se l'approprier » et d'être « reçue » avant que la personne ne soit justifiée devant Dieu.

La justification par la foi dont Luther fit l'expérience en son âme était l'expérience personnelle du croyant se maintenant dans la lignée ininterrompue de la communauté chrétienne, qui reçoit l'assurance de la grâce de Dieu dans l'exercice de sa foi personnelle, - une expérience qui se produit en s'appropriant l'oeuvre de Christ qu'il est rendu capable d'accomplir par cette foi qui est don de Dieu.

Nous retenons, de l'autre côté, que dans la vraie repentance la foi se saisit de et s'approprie *la satisfaction de Christ*, et ce faisant elle a quelque chose qu'elle peut opposer aux accusations de la loi devant la barre du tribunal de Dieu, et ainsi conduit à ce que nous soyons déclarés justes.²

Les positions de Jean Calvin (1509-1564) sur la justification étaient substantiellement les mêmes que celles de Luther. Calvin a souligné que la justification ne se produisait seulement à partir du moment où l'on était

² Thomas M. Lindsay, MA., D.D. (Principal du Collège universitaire United Free Church, Glasgow); *A History of the Reformation*, vol. 1; (New York; Charles Scribner's Sons, 1928); pp. 448 et 451; italiques dans l'original.

uni à Christ, et l'on est uni au Christ que par la foi seulement. Cependant, Calvin bataillait avec l'idée de déterminer qui était inclus dans « l'alliance de la promesse » - qui étaient les élus et qui étaient les non-élus? En supposant l'idée que « l'inclusion » dans l'alliance était quelque chose d'extérieur à la personne, cela introduisait un facteur limitant à l'équation de la justification qui prenait en considération les positions de Calvin sur l'élection et la prédestination. Ceux qui croyaient prouvaient par leur « foi » être ceux que Dieu avait prédestinés à la justification et à la vie éternelle; l'incrédulité ou l'apostasie était un signe certain de non-élection éternelle.

La conclusion de Calvin était que:

Nous disons, alors, que l'Écriture prouve aussi clairement, que Dieu par son conseil éternel et immuable a déterminé une fois pour toutes ceux pour lesquels ce fut un jour son plaisir d'admettre au salut, et ceux pour lesquels, de l'autre côté, ce fut son plaisir de condamner à la destruction. Nous maintenons que ce conseil, concernant les élus, est fondé sur sa libre miséricorde, sans considération de la valeur humaine, alors que ceux qu'il condamne à la destruction sont exclus de l'accès à la vie par un jugement juste et sans reproche, mais en même temps incompréhensible. En regard des élus, nous considérons la vocation comme une preuve de l'élection, et la justification comme un autre symbole de sa manifestation, jusqu'à ce qu'elle soit pleinement accomplie par l'atteinte de la gloire. (Calvin's Institutes [1559], Livre III, Chapitre 21, section 7).

Vers la fin des années 1800, cette idée de l'élection avait été confirmée par des théologiens Calvinistes employant un langage déterminant en évoquant la nature éternelle et externe de l'élection:

Il est également évident que la justification du pécheur ne nécessite pas d'attendre qu'il soit converti, ni qu'il soit devenu conscient, ni même qu'il naisse. Il ne pourrait pas en être ainsi si la justification dépendait de quelque chose qu'il avait en lui. Alors il ne pourrait être justifié avant qu'il n'existe et n'ait accompli quelque chose. Mais si la justification n'est pas liée à quelque chose en lui, alors toute cette limitation doit disparaître et le Seigneur notre Dieu être souverainement libre de rendre cette justification à un quelconque moment selon Son bon plaisir. Partant de là, l'Écriture Sacrée révèle la justification comme un acte éternel de Dieu, i.e. un acte qui n'est pas limité à un quelconque moment dans l'existence humaine. C'est pour cette raison que l'enfant de Dieu cherchant à pénétrer dans cette glorieuse et merveilleuse réalité de sa justification, ne se sent pas lui-même limité au moment de sa conversion, mais sent que cette bénédiction jaillit vers lui des profondeurs éternelles de la vie cachée de Dieu.

On devrait par conséquent ouvertement confesser, et sans aucune restriction, que la justification ne se produit pas quand nous en prenons conscience, mais que, au contraire, notre justification fut décidée de toute éternité dans le saint tribunal de notre Dieu.

... Elle ne jaillit pas de notre conscience, mais elle se reflète en elle, et de ce fait doit posséder l'être et la stature en elle-même. Même un enfant élu qui meurt dans le berceau est déclaré juste, bien que la connaissance ou la conscience de sa justification n'ait jamais pénétré son âme. Et les personnes élues, converties, comme le brigand sur la croix, avec leur dernier souffle, ne peuvent que rarement avoir intelligence de leur justification, et cependant entrer dans la vie éternelle exclusivement en raison de leur justification.³

Capitalisant sur l'oeuvre de Luther, Jacobus Arminius (1560 -1609) a également tenté de former une déclaration théologique claire sur ce qui fut accompli à la Croix. Contrairement à la conclusion de Calvin d'une expiation limitée, Arminius a opté pour l'idée que Dieu a réellement accompli quelque chose pour le monde entier, cependant, il s'agissait seulement d'une disposition étendant certains bénéfices temporels et opportunités spirituelles à toute personne. Arminius affirmait que Jésus est mort pour le compte de toutes les personnes et que par Sa mort, le salut est disponible à tous. En contraste avec le Calvinisme, l'Arminianisme déclare que Dieu ne place aucune limite sur ceux qui peuvent croire et se placer eux-mêmes dans une relation salvifique avec Dieu. Arminius considérait la mort de Christ comme un paiement légal pour le péché de toutes les personnes, et comme Luther, la voyait limitée seulement à ceux qui répondent et se réclament du paiement fait pour leur compte.

Ainsi, l'Arminianisme croit qu'au moyen de la grâce bienfaisante de Dieu, le don de la Croix qui est capable d'effacer la culpabilité du péché, est disponible pour que tout individu se l'approprie. Il se tient à portée de toute l'humanité, mais chaque individu doit « obtenir » la provision et l'appliquer dans sa vie personnelle avant qu'elle ne lui soit bénéfique. De ce fait, Arminius enseigna une expiation universelle, mais d'application limitée. L'expiation sans limite est restreinte dans son effet légal. Selon Arminius, l'expiation est destinée par Dieu à bénéficier à tous, mais exige l'action de la foi de l'individu préalablement à ce que la justification légale puisse être effective pour cet individu. Par conséquent, nous ne sommes pas également justifiés jusqu'à ce que nous croyions. D'après Arminius,

³ Le théologien et politicien hollandais Abraham Kuyper (1837-1920); *The Work of the Holy Spirit*, vol. 2; pp. 369-370 (tel qu'originellement publié en 1888, et 1900 en Amérique); la source se trouve en ligne sur: <http://homepage.mac.com/shanerosenthal/reformationink/akjust2.htm>

« Dieu ne considère personne en Christ à moins qu'il ne soit greffé en lui par la foi ».⁴

Ni Luther, ni Calvin, ni Arminius n'ont jamais saisi davantage qu'un bref aperçu du concept de justification légale. Ils n'ont jamais compris la pleine profondeur du sacrifice de Christ (en partie parce qu'ils ne comprirent pas correctement la signification de la mort elle-même).⁵ Pour tous ces réformateurs, aussi grands furent leurs travaux pour commencer à restaurer la vérité à partir de la Bible et ôter le paganisme qui s'était introduit dans l'église durant le millénaire précédant la Réforme, ils ne purent cependant pas entrevoir le tableau complet de l'oeuvre de Christ pour l'humanité. En grattant la poussière d'un seul côté de l'équation de la justification, et bien qu'utilisant une terminologie en rapport avec l'éternalité et l'universalité de l'expiation, ils se concentrèrent sur la justification par la foi et rien de plus.

Dans la providence et la planification de Dieu, c'est tout ce qui leur fut imparti de découvrir en leur temps. La prophétie devait s'accomplir auparavant, pavant ainsi le chemin qui ouvrirait l'esprit des gens aux messages des trois anges d'Apocalypse 14:6-12. La Révolution française, les Lumières, et le Mouvement Millérite faisaient partie du Second Grand Réveil, et devaient entrer en scène avant que le dévoilement de la vérité et de la puissance de Christ et Sa justice puisse être pleinement prêché et apprécié.

Au début des années 1800, quand l'Esprit de Dieu fut déversé dans l'évangélisation mondiale, l'universalisme surgit en opposition à la théologie décourageante des écoles Calvinistes. On tenta d'inspirer les gens avec une idée positive de Dieu et de Son amour en prêchant un salut universel pour tous les hommes. Aux environs de 1833, Abraham Lincoln écrivit un essai sur le « salut universel par prédestination » qui critiquait la doctrine orthodoxe de l'élection prédestinée à une punition sans fin, laquelle constituait tant le point focal des églises Calvinistes.

⁴ « Car Dieu ne choisit personne pour la vie éternelle excepté en Christ, qui l'a préparée par son propre sang pour ceux qui croiraient en Son nom. Partant de là, il s'ensuit apparemment que, puisque Dieu ne fait considération de personne en Christ à moins qu'elle soit greffée en lui par la foi, l'élection est particulière aux croyants, et l'expression « certains hommes », dans la définition, se réfère aux croyants. Car Christ n'est un moyen de salut pour personne à moins d'être saisi par la foi. Par conséquent, cette expression « en Christ » matérialise la cause méritoire par laquelle la grâce et la gloire sont préparées, et l'existence de l'élu en lui, sans quoi ils ne pourraient être élus en lui. » Jacobus Arminius, *Writings*, III:311.

⁵ Tous les réformateurs mentionnés dans ce document conservèrent leur notion Catholique sur « l'état des morts », ou l'idée d'une âme vivant éternellement, déconnectée de tout lien avec un corps de chair. Ils ne purent pas voir que la mort de Christ était l'équivalent de l'annihilation éternelle des méchants. Ainsi, ils ne purent avoir une pleine compréhension de ce que Christ souffrit sur la croix, ni de ce que Sa résurrection des morts signifia vraiment.

Similaire à l'Arminianisme, l'Universalisme affirme que la mort substitutive de Christ a payé sans réserve la pénalité pour les péchés du monde entier. Cependant la justification est un événement qui s'est produit entièrement dans le passé. Accomplie à la Croix, elle abroge à jamais la pénalité du péché et ne s'applique plus aux gens aujourd'hui. Les Universalistes soutiennent que Dieu ne peut être motivé que par Son amour pour Sa création, et par conséquent Il est contraint de sauver tout le monde de l'éternelle destruction sans considération de leur comportement, attitude, ou croyance particulière. Leur point de vue est que si le Dieu omnipotent ne désire pas, ou n'est pas capable de sauver tout le monde, alors il n'est pas un Dieu digne d'adoration. Ceci est une contrefaçon de la justification. La contrefaçon fut largement prêchée juste avant que E.J. Waggoner et A.T. Jones ne soient appelés par Dieu pour prêcher la pleine puissance de Son amour telle que révélée dans la justification légale et l'alliance éternelle.

2. Progresser au-delà de la Réforme

Ce fut dans cet environnement théologique de l'expiation à effet limité selon Calvin et Arminius et l'erreur du salut complètement illimité de l'Universalisme, que Dieu envoya Sa vérité de la justification. Dieu a-t-il, en Christ, accompli quelque chose qui s'adresse à toute la race humaine, sans considération de la position de l'individu au sujet de son « élection » supposée? Cet acte éternel de Dieu était-il quelque chose allant au-delà de la justification limitée des Calvinistes comme développé par Kuyper en 1888? L'amour et le pardon de Dieu ont-ils été étendus à la race humaine tout entière, déclarant toute personne légalement justifiée par le sacrifice de réconciliation de « l'Agneau immolé dès la fondation du monde »? (Apocalypse 13:8)

En 1888 à la session de la Conférence Générale de Minneapolis, deux jeunes hommes présentèrent une position révolutionnaire sur la justification. Parce qu'elle embrassait la doctrine Scripturale de la purification du sanctuaire céleste, elle était à des années-lumière au-delà de tout ce que les Réformateurs n'aient jamais pu rêver. Le fondement de cette position sur la justification est la promesse de l'alliance conçue dans l'esprit de la Divinité avant que le péché n'entre dans ce monde.

Ardents étudiants de la Bible, A.T. Jones et E.J. Waggoner étaient indépendamment parvenus à la découverte de la même vérité de l'Écriture sur l'oeuvre parfaite de Christ et de Sa justice. C'est la vérité qu'ils présentèrent à la Conférence Générale de Minneapolis en 1888. A partir de ses études sur les alliances, Waggoner avait découvert que l'alliance éternelle (également connue sous le nom de « nouvelle alliance») est complètement englobant dans son pouvoir de sauver l'humanité déchue. L'alliance éternelle est la promesse de la Divinité pour racheter du péché et restaurer chez la race d'Adam la possession du droit d'aînesse. (Genèse 3:15; 15:6-21; Hébreux 6:13-18, Ministère de la Guérison, p. 90).

... La terre, tout juste sortie fraîche et neuve de la main de Dieu, parfaite sous tous aspects, fut donnée en possession à l'homme. Genèse 1:27, 28, 31. L'homme pécha, et entraîna la malédiction sur lui-même. Christ a pris sur Lui-même toute la malédiction, à la fois de l'homme et de toute la création. Il rachète la terre de la malédiction, afin qu'elle soit la possession éternelle pour laquelle Dieu l'avait originellement conçue; et Il rachète également l'homme de la malédiction, afin qu'il soit apte à la possession d'un tel héritage. C'est là la conclusion de l'Évangile. « Le don de Dieu est la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur ». Romains 6:23. Ce don de la vie éternelle est inclus dans la promesse de l'héritage, car Dieu a promis la terre à Abraham et à sa descendance pour une « possession

éternelle » Genèse 17:7-8. C'est un héritage de justice, parce que la promesse qu'Abraham doit être l'héritier du monde passait par la justice de la foi. La justice, la vie éternelle, et un endroit où vivre éternellement, - ces éléments se retrouvent tous dans la promesse, et sont tout ce qui, de l'ordre du possible, peut être désiré ou donné...

L'alliance et la promesse de Dieu sont une seule et même chose. Ceci se voit clairement dans Galates 3:17, où Paul affirme qu'abroger l'alliance reviendrait à vider la promesse de sa substance. En Genèse 17, nous lisons que Dieu a établi une alliance avec Abraham pour lui donner la terre de Canaan (par implication, le monde entier) en possession éternelle. Galates 3:18 déclare que Dieu la lui a donnée par promesse. Les alliances de Dieu avec les hommes ne peuvent être rien d'autre que des promesses envers eux. (Waggoner, *The Glad Tidings*, p.70-71, [édition 1972]).

On pourrait demander: Quel rapport y a-t-il avec le sujet de la justification légale? Quand Adam pécha, il renonça à son droit d'aînesse, l'ayant vendu à Satan pour un morceau de fruit, se plaçant et plaçant la terre sous le coup d'une malédiction (Genèse 3:17-19). Cependant, comme Waggoner le déclarait, « Christ a pris sur Lui-même toute la malédiction, à la fois celle de l'homme et celle de toute la création. » L'endossement par Christ de notre culpabilité (et des conséquences de notre culpabilité sur toute la terre) constitue une action légale prise pour le compte de toute l'humanité. Nous étions incapables d'agir comme notre propre représentant. Christ se tient devant la Loi de Dieu enfreinte avec Sa justice, proclamant Ses mérites comme étant les nôtres. Ce n'est pas une fiction légale, « Les gens ne sont pas simplement comptés comme justes, mais réellement rendus justes par l'obéissance du Christ, qui est juste tout comme il le fut toujours ». (Waggoner on Romains, p. 102). C'est l'essence même du rachat Biblique des possessions perdues (que cette possession soit une terre ou la liberté ou la vie elle-même) comme illustré dans les histoires du parent rédempteur (voir Lévitique 25:47-49; Ruth 4:1-8; Matthieu 18:11). « L'oeuvre de nous racheter et racheter notre héritage, perdu par le péché, est tombée sur Lui qui est notre « proche parent ». Ce fut pour nous racheter qu'Il devint notre parent. » (E.G. White, *Jésus-Christ*, p.327).

Mais la justification légale va bien plus profondément que simplement restaurer la possession du droit d'aînesse perdu par le péché. « N'oubliez pas à mesure que nous avançons, que l'alliance et la promesse ne sont qu'une seule et même chose, et que cela exprime la terre, même la terre entière renouvelée envers Abraham et ses enfants. Souvenez-vous également que puisque seule la justice habitera dans les nouveaux ciels et la nouvelle terre, la promesse inclut de rendre justes tous ceux qui croient. » (*Glad Tidings*, p. 72)

Sachant que la Bible enseigne que Dieu n'absoudra d'aucune manière le coupable (Exode 34:7), certains pourraient être confus par une telle

déclaration. Comment Dieu peut-il déclarer l'humanité entière légalement justifiée devant la Loi? « Il est vrai que Dieu n'absoudra en aucune manière le coupable; Il ne pourrait pas faire cela et cependant être Dieu. Mais il fait quelque chose de bien mieux: Il ôte la culpabilité, de sorte que l'ancien coupable n'a pas besoin d'être innocenté, - il est justifié, et compté comme s'il n'avait jamais péché. » (Waggoner; Christ et Sa Justice, p. 64 [édition de 1892]).

Après avoir cité Zacharie 3:1-5, Waggoner poursuit: « Remarquez dans le récit ci-dessus que l'enlèvement des vêtements sales revient à ôter l'iniquité de la personne. Et ainsi nous concluons que lorsque Christ nous couvre avec la robe de Sa propre justice, Il ne fournit pas un vestiaire pour le péché, mais il ôte le péché. Et ceci montre que le pardon des péchés est quelque chose qui va au-delà d'une simple forme, quelque chose de plus qu'une simple entrée dans les registres du ciel, cela va jusqu'à effacer le péché. Le pardon des péchés est une réalité; c'est quelque chose de tangible, quelque chose qui affecte vitalement l'individu. » (ibid. p. 66).

3. Universalité du don de la vie de Christ

Comment cela affecte-t-il l'individu sur un plan vital? Cet impact s'applique-t-il seulement au croyant comme Luther et Arminius le clamaient, ou seulement à l'élu comme Calvin le croyait?

Quand Christ intervint entre le vivant (Dieu Lui-même) et le mort (Adam) au moment où Adam pécha, Il ne fit pas de distinction entre le croyant et le non-croyant, faisant quelque chose pour un groupe mais pas pour l'autre (i.e. « l'élu » de Calvin par opposition au « non-élu », et l'individu « greffé » d'Arminius par opposition au non-croyant). Dans le monde entier, il n'y avait alors qu'Adam et Ève, et ils furent « incroyants » quand ils mangèrent du fruit défendu.

Adam était en rébellion contre le clair commandement, et à partir du dialogue enregistré pour nous en Genèse 3:9-13, il n'apparaît pas qu'Adam fût repentant ou soumis envers Dieu quand il fut confronté à son acte de rébellion. Adam et Ève étaient en train de blâmer Dieu pour leur situation. Il ne nous est pas non plus fait mention qu'Adam et Ève « acceptèrent » (par repentance et soumission) « l'offre » (ainsi appelée par certains) en Genèse 3:15 avant que d'être autorisés à prendre leur prochaine respiration ou battement de coeur. Au moment où ils péchèrent, ils continuèrent tous deux à vivre à cause du serment (l'alliance éternelle) qui fut effectué entre Christ et le Père avant que ce monde ne vint à exister. « Le plan du salut avait été établi avant la création de la terre; car Christ est « l'Agneau égorgé dès la fondation du monde » Apocalypse 13:8 » (E.G. White; Patriarches et Prophètes, p. 63).⁶

Par conséquent, au moment où Adam pécha, la promesse de l'alliance de Dieu entra en effet, prolongeant la vie probatoire d'Adam. La vie trouve son origine en Dieu seulement, et seul Dieu peut la donner.

A l'instant où l'homme accepta les tentations de Satan, et commit les choses-mêmes que Dieu avait dit de ne pas faire, Christ, le Fils de Dieu, se tint entre le vivant et le mort en disant, « Que la punition s'abatte sur Moi. Je me tiendrai à la place de l'homme. Il aura une autre chance. » (Lettre 22, 13 Février 1900; également dans le Seventh-Day Adventist Bible Commentary, vol. 1, p. 1085).

⁶ « Le salut des êtres humains est une vaste entreprise, qui appelle chaque attribut de la nature divine à passer à l'action. Le Père, le Fils, et le Saint-Esprit se sont engagés eux-mêmes à rendre les enfants de Dieu plus que vainqueurs par Celui qui les a aimés. » Review and Herald, 27 Janvier 1903.

Dès qu'il y eut péché, il y eut un Sauveur. Christ savait qu'Il aurait à souffrir, cependant Il devint le substitut de l'homme. Dès qu'Adam pécha, le Fils de Dieu se présenta comme garant de la race humaine, avec autant de puissance pour éviter la condamnation prononcée sur le coupable que lorsqu'il mourut sur la croix du Calvaire. (Review and Herald; 12 Mars 1901; également dans *The Faith I Live By*, p.75).

Par Adam, le péché et la mort devinrent l'héritage de ses enfants; mais à cet instant la grâce, la miséricorde et la vie de Dieu furent étendues à toute l'humanité non encore née. Quand pleinement révélé, c'est ce message de miséricorde, adressé avant même que le pécheur ne puisse penser à demander, qui convertit le coeur. La grâce et la miséricorde ne sont pas limitées seulement à ceux qui croient.

Le message de miséricorde qui fut apporté de la part du Père était destiné aux oreilles du monde entier. Christ vint pour dévoiler le caractère de Dieu. Il n'a pas sélectionné une partie de la race humaine pour y affecter une valeur limitée. Sa grâce est pour tous, et le prix auquel Il estime l'âme humaine est infini. Son pouvoir également est illimité par droit de Sa position avec le Père. S'il n'avait accompli le grand sacrifice de donner Sa vie pour l'humanité, la race humaine aurait péri dans son péché. Mais après la chute de Satan et de l'homme, Christ intervint pour nous donner une autre chance. Lui seul pouvait donner à l'homme une autre occasion de s'en remettre, car seul Celui qui avait l'égalité avec Dieu pouvait effectuer le vaste plan de la rédemption. (E.G. White; *Manuscript Releases*, Vol. 13; p. 160).

« Le message de miséricorde » est bien plus que les « bénéfiques temporels » de nourriture, d'eau, et d'air à respirer, ou même les bénéfiques les plus exaltés qui résultent de la vie Chrétienne. Le message de miséricorde consiste en ce que, comme une démonstration du grand amour de la Divinité pour l'humanité, Christ est mort pour payer la pénalité de nos péchés, justifiant ainsi légalement le monde entier - effaçant l'ardoise, pour ainsi dire. « Il (Christ) vint dévoiler le caractère de Dieu » qui est agape (1 Jean 4:8) - cet amour particulier qui voit seulement le bien dans ce qui est intrinsèquement mauvais parce que Sa puissance créatrice peut le rendre tel.⁷ Cet amour totalement désintéressé qui

⁷ A.T. Jones; 1893 General Conference Bulletin, p. 381: « En moi n'est aucune justice; là se trouve toute impiété, là se trouve toute impureté; Dieu a établi Celui-là même qui déclara la parole et les mondes vinrent à l'existence, et qui déclara le mot « lumière » et la lumière apparut – Il a établi Celui-là même pour déclarer la justice en lieu et place de ce corps de péché. [Congrégation: « Loué soit le Seigneur »]. En ce lieu, ce corps, ce caractère de péché, Il appelle ce qui n'est pas comme si cela était, et merci Seigneur, cela est. [Congrégation: « Amen »]. En ce lieu qui est toute impureté, Il a établi le Béni pour déclarer la sainteté, et il appelle cette chose qui n'est pas comme si elle était, et grâces soient à Son pouvoir tout-puissant, elle est. [Congrégation: « Amen »]. Et j'en suis heureux. « Il appelle ces choses qui ne sont pas comme si elles étaient. » Un pécheur n'est

préférerait renoncer à sa propre vie si cela pouvait sauver la vie de quelqu'un d'autre (Philippiens 2:5-8). Cela va bien plus loin que les « bénéfiques temporels ». Comme la Bible, Ellen White définit sa propre signification des expressions qu'elle emploie. « Le dernier message de miséricorde » est la « révélation de son caractère d'amour » (Les Parables de Jésus, p. 415). Ainsi, « le message de miséricorde » doit être le message de l'agape de Dieu qui a sauvé le monde. Quand ce message contrôlera pleinement le coeur, la réponse du croyant à celui-ci sera démontrée devant le monde. (ibid. p. 416).

La prémisse fondamentale du message de 1888⁸ est que Dieu en Christ a accompli quelque chose pour le monde entier. Cet acte de Dieu porte le nom de « justification légale » ou « justification forensique » (les deux termes sont synonymes). Notre réponse à ce que Dieu a fait pour nous résulte soit en justification par la foi (et sanctification), ou si rejeté et méprisé, résultera en la perte de la vie éternelle à cause de notre incrédulité persistante.

pas juste, les impies sont impies, mais Dieu appelle ce qui n'est pas, comme si cela était, et cela est. [Congrégation: « Amen »]. Cela est. »

⁸ « Le Seigneur dans Sa grande miséricorde a envoyé un très précieux message à son peuple par les frères Waggoner et Jones. Ce message devait apporter de façon plus visible devant le monde le Sauveur élevé en croix, le sacrifice pour les péchés du monde entier. Il présentait la justification par la foi dans le Garant; il invitait les gens à recevoir la justice de Christ, rendue manifeste par l'obéissance à tous les commandements de Dieu...C'est le message que Dieu a ordonné d'être donné au monde. C'est le message du troisième ange, qui doit être proclamé d'une voix forte, et accompagné par le déversement de Son Esprit dans une large mesure. » (Testimonies to Ministers, pp. 91-92).

4. Le Pardon fut déployé avant qu'Adam ne le demande

Une déclaration souvent passée sous silence affirme: « Jésus devint le Rédempteur du monde, rendant parfaite l'obéissance à chaque parole qui procède de la bouche de Dieu. Il racheta la chute disgracieuse d'Adam, unissant la terre [qui dans le contexte doit inclure la race humaine entière; Adam est le représentant de toute l'humanité], qui avait été séparée de Dieu par le péché [de nouveau, cela doit inclure toute la race humaine - « tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu »] au continent du Ciel. » (Bible Echo; 6 Août 1894; voir également SDA Bible Commentary vol. 1, p. 1085).

« En Adam », la race humaine entière devint « divorcée de Dieu » lorsqu'il pécha en Éden. « En Christ », la race humaine entière fut restaurée dès la fondation du monde, mais d'une manière bien plus profonde qui n'aie jamais été présentée auparavant dans des halls académiques ou du haut des chaires du monde.

Romains 5:15-19 est un discours sur ce sujet, employant le parallélisme pour expliquer ce que Dieu a fait pour toute l'humanité pour satisfaire les exigences légales de Sa Loi sainte. En résultat de ce que Dieu a déjà réalisé, Il peut se réclamer de l'affirmation contenue en Esaïe 44:22: « J'efface tes transgressions comme un nuage, Et tes péchés comme une nuée; Reviens à moi, Car je t'ai racheté. »

Il semble plus que clair dans ce simple verset que Dieu fit quelque chose avant qu'on ne trouve quelconque repentance parmi Son peuple. « L'effacement » de nos transgressions dans ce verset est un événement relaté au temps du passé simple; alors Dieu appela Son peuple à reconnaître ce qu'Il avait fait pour eux (« Je t'ai racheté »). Ce fait n'est pas clairement compris tel que démontré par la note de bas-de-page concernant Esaïe 44:22 dans de nombreuses Bibles, qui déclare: « Le Pardon est Promis.» Ce n'est pas ce que le verset dit; le pardon (justification légale) n'est pas simplement « promis » et dans l'attente éventuelle de quelque chose d'autre qui devrait se produire premièrement (ceci est la position Arminienne). Le verset dit que Dieu a déjà accompli le pardon et l'indulgence.

A.T. Jones déclarait:

Maintenant que veut dire « pardonner »? Le terme « pardonner », en anglais « forgive » est composé de « pour » (for) et donner (give), autrement dit donner pour. Pardonner, par conséquent, est simplement donner pour. Pour le Seigneur, pardonner le péché c'est donner pour le

péché. Mais que donne Dieu pour le péché? Il déclare « Sa justice pour la rémission des péchés. »

Par conséquent quand le Seigneur pardonne - donne pour - le péché, Il donne la justice pour le péché. Et comme la seule justice que le Seigneur a est Sa propre justice, il s'ensuit que la seule justice que Dieu donne, ou peut donner, pour le péché, est la justice de Dieu.

Ceci est la justice de Dieu tel un cadeau, un don. Comme tous les hommes n'ont fait que pécher et doivent avoir le pardon entièrement gratuitement, et comme le pardon du péché – la justice de Dieu donnée pour le péché – est entièrement gratuit - ceci est la justice de Dieu tel un don gratuit «la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. » Romains 5:18 (Lessons on Faith; p. 40).

Dieu demande maintenant que Son peuple reconnaisse ce fait et revienne à Lui, le seul vrai Dieu et Sauveur (Esaïe 43:3). Une telle démonstration de l'amour et de la grâce de Dieu enchâssés dans Sa déclaration légale selon laquelle nous sommes déjà pardonnés devrait nous amener à « retourner » à Lui dans l'appréciation de coeur. C'est l'intention de Dieu. Ce qui nous incombe est de reconnaître ce que Dieu a déjà fait, y répondre par une appréciation de coeur du prix du salut,⁹ et vivre comme fils et filles du Roi de l'univers.

Une appréciation de coeur (recevoir dans le coeur, pas juste un assentiment mental) du don du salut transformera les caractères des croyants, nous amenant en conformité avec tous les commandements de Dieu (voir note 8). Ainsi dans un message révolutionnaire est présenté le double aspect de la justification: légale (ou objective comme elle est liée à la Loi de Dieu) et la justification par la foi qui est la sanctification (subjective car liée à la transformation de nos caractères). Ceci est la vérité du message de 1888 qui fut donnée par Dieu pour préparer un peuple à la translation hors de ce monde de péché. C'est la base fondamentale de l'enseignement sur la purification du sanctuaire!

⁹ « Vous pouvez dire que vous croyez en Jésus, à partir du moment où vous avez une appréciation de coeur du prix du salut. Vous pouvez revendiquer cela, quand vous sentez que Jésus est mort pour vous sur la cruelle croix du Calvaire; quand vous avez une foi intelligente, comprenant que c'est Sa mort qui vous ouvre la possibilité de cesser de pécher, et de parfaire un caractère juste par la grâce de Dieu, répandue sur vous comme rachat du sang de Christ. Les yeux des hommes déchus peuvent être oints avec le collyre du discernement spirituel, et ils pourront se voir tels qu'ils sont réellement, - pauvres et misérables, aveugles et nus. Ils pourront être amenés à réaliser leur besoin de repentance envers Dieu, et de foi envers notre Seigneur Jésus-Christ. » (E.G. White; Review and Herald, 24 Juillet 1888).

5. Tous sont prédestinés à la vie éternelle

S'exprimant sur Éphésiens 1:3-6, A.T. Jones a clairement articulé la vérité de la justification forensique de l'Évangile dans le *1893 General Conference Bulletin*, p. 401:

Verset suivant: « Ayant prédestiné » - fixé le destin [l'héritage de justice par droit d'aînesse] qu'Il veut que nous atteignons, longtemps à l'avance. Le destin que Dieu fixe pour l'homme en vaut la peine. « Nous ayant prédestinés dans Son amour à être Ses enfants d'adoption par Jésus-Christ, selon le bon plaisir de Sa volonté. » Pourquoi l'a-t-Il fait alors? Pas parce que nous étions si bons, mais parce qu'Il est si bon; pas parce que nous Lui faisons tant plaisir, mais à cause du bon plaisir de Sa volonté propre. Cela lui correspondait de le faire. C'est pourquoi Il l'a fait.

Verset 6: « A la louange de la gloire de Sa grâce par laquelle Il nous a acceptés en Son bien-aimé. » Maintenant qu'en dites-vous? [Congrégation: « Amen. »] Quand fit-il cela? [Congrégation: « Avant la fondation du monde. »] Précisément. « Avant la fondation du monde. » Cela répond à toute cette idée de déterminer si nous pouvons faire quoi que ce soit pour être justifiés ou non. Il fit tout cela avant que nous n'ayions la moindre chance de faire quoi que ce soit. – bien avant notre naissance - bien avant que le monde ne fut créé. Ne voyez-vous pas que le Seigneur est celui qui fait les choses, pour que nous soyons sauvés et que nous L'ayons dans notre vie?...

Maintenant Il a fait tout cela et ce librement. Pour combien de gens a-t-Il fait cela? [Congrégation: « Tous »] Toute âme? [Congrégation: « Oui Monsieur »] Il donna toutes les bénédictions qu'Il détient à chaque âme dans ce monde; Il choisit chaque âme dans le monde; Il la choisit en Christ avant la fondation du monde, et la prédestina à être adoptée comme son enfant et l'a acceptée dans le Bien-aimé, n'est-ce pas? [Congrégation: « Oui »] Bien sûr Il le fit.

Nous lirons d'autres versets là-dessus à présent. La pensée que je poursuis juste maintenant est que personne ne peut avoir ces choses et savoir qu'elles sont siennes sans son propre consentement. Le Seigneur n'imposera aucune de ces choses à un homme, même s'Il les a déjà données, n'est-ce pas? [Congrégation: « Non »] Ceci est une coopération, voyez-vous. Dieu déverse tout en un merveilleux don, mais si un homme n'en veut pas, le Seigneur ne va pas l'obliger à en prendre ne serait-ce qu'un morceau. Pour tout homme qui le prendra, ce sera totalement sien. C'est là qu'entre en jeu la coopération. Le Seigneur doit pouvoir compter sur notre coopération en toutes choses.

L'affirmation de Jones semble certainement aller bien au-delà de simples « bénéfiques temporels » de quelque nature que ce soit. Si l'oeuvre de rédemption de Dieu fut pour « tous » (comme Jones et les délégués à la conférence s'accordaient), alors ce « tous » doit inclure même les impies, les pécheurs incroyants, pour autant qu'ils demeurent dans une condition d'existence de ce côté-ci des feux de la destruction. Ceux qui sont éternellement perdus se retrouvent ainsi simplement parce qu'ils ont refusé de « coopérer » avec la volonté de Dieu pour eux. Le manque de « coopération » ou (en d'autres termes) la résistance obstinée à la grâce et à la puissance de Dieu, les placent hors de Christ à la fin du millénium. Ils sont en dehors de la Nouvelle Jérusalem quand les feux purificateurs de l'enfer s'allument, tout comme ceux qui refusèrent de croire au message de Christ et Sa justice donnée par Noé se retrouvèrent hors de l'arche quand la pluie se mit à tomber. Ayant rejeté leur possession par droit d'aînesse (la vie éternelle et la terre renouvelée), ils ont choisi d'être là où ils se trouvent en fin de compte.

Dieu déclara, « l'âme qui pêche, c'est celle qui mourra. » Et, hors plan de la rédemption, les êtres humains sont condamnés à mort. « Tous ont péché, et sont privés de la gloire de Dieu. » Mais Christ donna Sa vie pour sauver le pécheur de la sentence de mort [l'annihilation éternelle]. Il mourut pour que nous puissions vivre. A ceux qui Le reçoivent, Il donne le pouvoir qui les rend capables de se séparer de ce qui , à moins qu'ils ne reviennent à leur loyauté, les placera là où ils doivent être condamnés et punis. (Review and Herald, 15 Mars 1906).

6. La justification inclut la vie éternelle

Par un examen plus approfondi, nous trouvons quelques questions supplémentaires qui surgissent du concept de justification légale. Quelle est cette « vie » que nous possédons; quelle est la source de notre présent état conscient et animé? Pour répondre à ces questions, nous devons considérer ce qui arrive aux individus lorsqu'ils cessent de vivre et de respirer.

Comme les Écritures nous l'enseignent, personne n'est réellement « mort »¹⁰ mais seulement dans le sommeil de la tombe en attente de la résurrection, soit pour la vie éternelle, soit pour la destruction totale à la fin du millénium (Apocalypse 20:12-15). Ainsi, même les méchants qui sont perdus et sont maintenant en train de dormir dans leurs tombes, sont épargnés de la non-existence absolue par la puissance de la vie de Christ.¹¹ Par conséquent, tout comme les justes qui sont dans le sommeil de leurs tombes sont « en Christ », il en va nécessairement aussi pour les méchants. La seule raison pour laquelle les méchants sont détruits après le millénium est qu'ils ont constamment démontré leur incrédulité dans le don gratuit de la vie éternelle. Par incrédulité, ils ont rejeté leur possession de droit d'aînesse et plus aucune place ne peut se trouver dans le ciel et sur la terre pour eux.

A.T. Jones s'exprima sur ce point en session de la Conférence Générale de 1895:

La question est, La justice du second Adam couvre-t-elle autant de personnes que ne le fait le péché du premier Adam? Regardez attentivement. Sans aucun consentement de notre part, sans rien avoir à faire avec elle, nous étions tous inclus dans le premier Adam, nous étions là. Toute la race humaine était englobée dans le premier Adam. Ce que ce premier Adam, ce que ce premier homme fit, signifiait « nous »; nous impliquait. Ce que fit le premier Adam nous conduisit dans le péché, et la

¹⁰ Voir par exemple: Psaume 13:3, Matthieu 27:52; Jean 11:11-14; Actes 2:29, 34; 13:36; 1 Corinthiens 15:51; 1 Thessaloniens 4:14-15; Hébreux 9:27.

¹¹ « En conséquence du péché d'Adam, la mort est passée à toute la race humaine. Tous de la même manière descendent dans la tombe. Et par les dispositions du plan du salut, tous doivent être amenés à sortir de leurs tombes. « Il y aura une résurrection des morts, tant des justes que des injustes; » « car comme tous meurent en Adam, de même en Christ tous revivront. » Mais une distinction est établie entre les deux classes de ressuscités. « Tous ceux qui sont dans les tombes entendront sa voix, et ressusciteront; ceux qui ont fait le bien, en résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de damnation. » Ceux qui ont été « estimés dignes » de la résurrection de la vie sont « bénis et saints. » Sur eux la seconde mort n'a aucun pouvoir. » (La Tragédie des Siècles, pp. 544-545).

fin du péché, c'est la mort; cela touche chacun d'entre nous, et implique chacun de nous.

Jésus-Christ, le deuxième homme, prit notre nature pécheresse. Il nous toucha « en tous points. » Il devint « nous » et mourut de la seconde mort. Et alors en Lui, et par cela, tout homme qui a pu exister sur la terre, et était inclus dans le premier Adam, est impliqué là-dedans, et revivra. Il y aura une résurrection des morts, à la fois des justes et des injustes. Toute âme reviendra à la vie par le second Adam de la mort qui vint par le premier Adam. (Pour la discussion complète, voir 1895 General Conference Bulletin, pp. 268-269).

Ci-dessus nous lisons qu'Ellen White déclarait (exactement tel que la Bible l'enseigne) que Christ a donné Sa vie pour l'humanité. Ceci doit être compris comme étant plus vaste que simplement accomplir un sacrifice sur la croix du Calvaire (aussi merveilleusement immense fut cet acte!). Si le don de Sa vie consistait « simplement » à faire un sacrifice en payant le prix « à ma place », alors l'acte n'aurait pas grand'chose à voir avec moi (comme les Universalistes le croient). Ça s'est produit à un moment particulier de l'histoire, mais il y a longtemps, et sans intérêt pour moi puisque je vis ma vie aujourd'hui. Pour illustration, autant de nombreuses déclarations légales ont été faites dans notre grande nation, autant la plupart ne représentent que peu d'intérêt pour mes affaires quotidiennes.

Cependant Il donna Sa vie. Christ n'a qu'une seule vie, et c'est la vie éternelle. Il a volontairement échangé Sa vie éternelle contre notre condamnation à mort, qui est l'annihilation - une totale non-existence, la « seconde mort ». Ainsi en renonçant à Sa vie sur la croix, en donnant sa vie éternelle pour nous (ou plutôt en tant que « nous »)- Il a échangé Sa vie de justice contre notre vie de péché et de mort. La vie de Christ est une vie exempte de condamnation de la Loi, et par conséquent elle possède le droit implicite d'exister éternellement.

Se tenant devant la Loi, Christ représente l'humanité de deux manières: Il fait corps avec l'humanité en tant que Dernier Adam mourant sur le Calvaire comme procuration légale de la race humaine (en conformité avec et en ratifiant l'alliance éternelle). Toute l'humanité était « en Christ » lorsqu'Il mourut sur le Calvaire. Il nous représente également individuellement comme notre avocat personnel devant la Loi par la foi en Son oeuvre (Son ministère de Souverain Sacrificateur; Hébreux 10:10-22; Jésus-Christ p. 113). En Christ, nous sommes non seulement déclarés justes par cet acte unique sur le Calvaire (justifiés légalement devant la Loi qui nous a condamnés) mais également la vie éternelle nous a été donnée par ce même acte (bien que sous stipulation probatoire). « Par conséquent, nous savons que Christ Lui-même est donné à chacun d'entre nous. Le fait que les hommes vivent est une preuve que Christ leur

a été donné, car Christ est la « vie », et la « vie » est « la lumière des hommes. » (Glad Tidings, p. 11; voir également 1 Jean 5:10-13; Jean 1:4,9; 14:6).

Il y a une seule Vie, et tous ceux qui vivent le peuvent par la grâce de cette Vie qui s'étend jusqu'à nous comme un don. La révélation à l'humanité de la promesse de l'alliance de la Divinité fut effectuée en Éden (Genèse 3:15). La ratification de la promesse de l'alliance de la Divinité fut accomplie au Calvaire. Ce fut la vie de Christ qui fut étendue à Adam en Éden au moment où il se rebella contre Dieu (alors qu'il aurait dû mourir pour l'éternité selon Genèse 2:17 et Esaïe 59:2; être séparé de Dieu revient à être sans vie). Quand Adam fut créé, la vie éternelle qui lui fut donnée dépendait de son obéissance concernant l'arbre de la connaissance du bien et du mal. En conséquence, quand Christ « se positionna entre le vivant et le mort », Adam fut restauré dans sa condition première de vie éternelle (bien que la recevant comme une seconde probation). Quand Adam mourut 930 ans plus tard, il n'avait rien fait d'autre que de « s'endormir » en Christ, et quand finalement il sera ressuscité, Adam continuera à vivre la vie qu'il avait avant de mourir, mais dans un corps nouveau et incorruptible. Sa prochaine respiration et sa prochaine pensée reprendront exactement là où elles s'étaient arrêtées quand il s'est endormi en Christ.¹²

Ce à quoi nous avons affaire lorsque nous discutons de « justification forensique » et de « bénéfices temporels », bien plus, largement plus que de nourriture, d'eau et d'air à respirer. C'est la vie éternelle. Nous pouvons croire que la vie éternelle nous a été donnée, apprécier le cadeau et par la foi en le pouvoir de Dieu sur Satan et le péché, cultiver la justice par la foi dans notre statut probatoire ici et maintenant. Alors nous continuerons à vivre la même vie éternelle sur la Nouvelle Terre soit après la résurrection, soit à la translation (Énoch, Elie et Moïse attestent de ce fait). Ou bien nous pouvons ne pas croire ce « message de miséricorde » de l'amour rédempteur de Dieu, rejeter cette vie éternelle, et mourir dans les flammes de l'étang de feu, qui fut seulement « préparé pour le diable et ses anges » (Matthieu 25:41). C'est notre choix.

¹² Bien que cette déclaration de la Tragédie des Siècles concerne les méchants lorsqu'ils sortiront de leurs tombes après le millenium, l'idée s'applique à tous. « Dans cette immense foule se trouvent les multitudes de la race de grande longévité des antédiluviens, des hommes de stature imposante et d'un géant intellect, qui, en cédant au contrôle des anges déchus, consacrèrent toutes leurs compétences et leurs connaissances à l'exaltation d'eux-mêmes, des hommes dont les merveilleuses oeuvres d'art conduisirent le monde à idolâtrer leur génie, mais dont les inventions cruelles et mauvaises, défigurant la terre et déformant l'image de Dieu, Le poussèrent à les effacer de la face de la création. Là se trouvent des rois et des généraux qui conquièrent des nations, hommes vaillants qui jamais ne perdirent une bataille, de fiers et ambitieux guerriers dont l'approche faisait trembler les royaumes. Dans la mort, ceux-ci n'expérimentèrent aucun changement. Alors qu'ils sortent de la tombe, ils reprennent le cours de leurs pensées là-même où elles s'étaient arrêtées. Ils sont animés du même désir de conquérir qui les gouvernait quand ils sont tombés. » (E.G. White; La Tragédie des Siècles; p. 664; c'est nous qui soulignons).

7. Une grâce irrésistible?

S'il était un sujet d'importance majeure entre Calvin et Arminius, ce fut bien celui de déterminer si la grâce rédemptrice est résistible ou non. Calvin enseignait que ceux qui finalement obtiennent le salut, y parviennent non par une quelconque action de leur propre volonté libre, mais parce que le Dieu souverain les a déclarés « prédestinés » au salut dès la fondation du monde. Les Arminiens réfutent cette position comme illogique. Au lieu de cela, ils croient que la grâce prévenante est accordée à toute personne sur un pied d'égalité. Pour les Arminiens, la seule raison pour laquelle quiconque peut trouver le salut est parce qu'ils se sont appropriés pour eux-mêmes cette gracieuse provision.

Le message de 1888 va bien plus loin que là où Calvin ou Arminius pensaient entraîner l'idée de la justification légale. Le véritable Évangile est révolutionnaire dans son étendue et son but, mais on peut lui résister par incrédulité persistante. Dieu ne supprime jamais notre libre volonté.

« Par la justice d'un Seul, le don gratuit de la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes. » Il n'y pas d'exception ici. Autant la condamnation est tombée sur tous, de même la justification s'étend sur tous. Christ a goûté à la mort pour tout homme. Il s'est donné Lui-même pour tous. Non, Il s'est donné Lui-même à chaque homme. Le don gratuit est venu sur tous. Le fait que ce soit un don gratuit est la preuve qu'il n'y a pas d'exemption. S'il venait seulement sur ceux qui ont quelque qualification spéciale, ce ne serait pas un don gratuit.

C'est un fait établi, par conséquent, pleinement affirmé dans la Bible, que le don de la justice et de la vie en Christ sont venus à tout homme sur terre. Il n'y a pas la moindre raison pour laquelle tout homme qui ait jamais vécu ne devrait être sauvé dans la vie éternelle, sauf s'il n'en veut absolument pas. Tant de gens repoussent le don accordé si gratuitement. (Waggoner; L'Épître aux Romains; p. 101).

Waggoner déclara la même pensée dans son livre *The Glad Tidings* (italiques dans l'original).

« Beaucoup disent de Christ, « Nous ne voulons pas que cet Homme règne sur nous », et écartent d'eux violemment la bénédiction de Dieu. Mais la rédemption est pour tous. Tous ont été rachetés avec le sang précieux – la vie de Christ, et tous peuvent être, s'ils le veulent, affranchis du péché et de la mort. Par ce sang, nous sommes rachetés des « vaines manières de vivre héritées de vos pères. » 1 Pierre 1:18. » (p. 61). Et à une page précédente: « Dieu a complètement opéré le salut pour tout homme, et le

lui a donné; mais la majorité le repousse et le rejette. Le jugement révélera le fait que le salut total fut donné à chaque homme et que les perdus ont délibérément rejeté leurs possessions de droit d'aînesse. » (p. 14). Pour faire passer cette vérité, après avoir cité Romains 5:18, Waggoner de nouveau écrit avec emphase: « Dieu, qui ne fait acception de personne, « nous a bénis en Christ de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes. » Éphésiens 1:3. Il nous appartient de garder le don. Si quelqu'un n'a pas cette bénédiction, c'est parce qu'il n'a pas reconnu le don, ou l'a délibérément rejeté. » (p. 66).

La logique s'enclenche comme le jour suit à la nuit: si Christ est déjà mort de notre seconde mort – a payé le châtement légal pour notre péché – la seule manière dont nous pouvons être perdus est d'opposer son veto par incrédulité à tout ce qu'il a fait pour nous. Le « péché impardonnable » est la rébellion persistante contre l'amour rédempteur de Dieu. Il n'y a pas de sacrifice pour une authentique rébellion. Quand le caractère d'amour de Dieu est pleinement révélé, comme il le fut aux anges dans le ciel, et que les pécheurs persistent dans leur rébellion, aucune provision n'a été faite pour une telle transgression.¹³ L'incrédulité persistante révèle une authentique rébellion qui réside dans le coeur. C'est le seul péché qui bannira les êtres humains dans l'étang de feu (Jean 3:18-21; 5:24-29).

¹³ E.G. White; L'Histoire de la Rédemption, p. 17-18.

8. Implications finales

Le thème central du message de 1888 était la purification du sanctuaire céleste, et comme Jones l'écrit dans *La Voie Consacrée vers la Perfection Chrétienne*, ceci doit commencer à la source du péché – dans les coeurs des gens.¹⁴ La vérité de la justification légale qui donne la vie, quand elle est correctement présentée, fournit la puissance motivante pour la reddition de notre coeur envers Dieu qui nous aime tant, qu'Il désire déposer Sa propre vie afin que nous puissions avoir la vie éternelle avec Lui. « Car l'amour de Christ nous étreint, nous qui avons discerné ceci: un seul est mort pour tous, donc tous sont morts; il est mort pour tous, afin que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. » (2 Corinthiens 5:14-15). Ce que les gens tout autour du monde aspirent à entendre, c'est comment ils peuvent être affranchis du péché. Seul le « plus précieux message » de Christ et Sa justice (et tout ce que cela implique) peut apporter ce réconfort aux gens.

Jones déclara à la Conférence Générale de 1893: « Pourquoi, frères, le monde est-il prêt à entendre le message, *quand nous recevons le message*; le monde est prêt à l'entendre, et ils l'entendront...Eh bien, qu'est-ce qui est complètement résumé en une seule chose? Qu'est-ce qui l'exprime? – L'Évangile. Que signifie prêcher l'Évangile? C'est prêcher le mystère de Dieu, à savoir Christ en nous humains, l'espérance de la gloire. » (p. 147; italiques dans l'original). Le message auquel Jones se référait est le « mystère de Dieu » - selon lequel les êtres humains peuvent vaincre le péché par la foi dans la puissance de Dieu de délivrer du péché et de la mort. Le « mystère de Dieu » inclut les éléments du message de 1888 de la justification forensique et son corollaire de la justification par la foi en l'oeuvre de Christ en tant que représentant de l'humanité déchue, qui résulte en la purification du sanctuaire céleste. Ceci alors, est la somme totale de la promesse d'alliance éternelle: Si nous ne résistons pas à Son oeuvre, Dieu entend nous délivrer du péché et nous restaurer comme juste sur la Nouvelle Terre.

Eh bien, alors, premièrement, il n'y a que la puissance de Dieu qui nous soutiendra, et rien d'autre. Et où trouvons-nous la puissance de Dieu? En

¹⁴ « Par conséquent la toute première oeuvre dans la purification du sanctuaire était la purification du peuple. Ce qui était préliminaire et essentiel à la purification du sanctuaire lui-même, pour mettre un terme à la transgression et pour apporter une justice éternelle, là, consistait à cesser la transgression, à mettre un terme au péché, à faire la réconciliation pour l'iniquité, et à introduire la justice éternelle dans le coeur et la vie eux-mêmes de chacun parmi le peuple. Quand le flot qui se déversait dans le sanctuaire était ainsi coupé à la source, alors, et alors seulement, le sanctuaire lui-même pouvait être purifié des péchés et de la transgression qui, du peuple, par l'intercession des prêtres, avaient afflué dans le sanctuaire. » (*La Voie Consacrée vers la Perfection Chrétienne*, pp. 118-119 [édition de 1905]).

Jésus-Christ. « Christ la puissance de Dieu et sagesse de Dieu »; voilà ce qu'Il est. Où trouvons-nous le caractère de Dieu? En Christ. Où trouvons-nous toutes choses, les grandes choses de Dieu? En Christ. Où trouvons-nous une meilleure vie que celle-ci? – La vie de Dieu, en Christ.

Eh bien, alors, que devons-nous prêcher au monde, sinon Christ? De qui devons-nous dépendre, sinon Christ? Alors qu'est-ce que le message du troisième ange, sinon Christ? Christ est la puissance de Dieu; Christ les richesses insondables de Dieu; Christ la justice de Dieu, Christ la vie de Dieu; Christ est Dieu! Voilà le message que nous devons maintenant donner au monde. N'est-ce pas? Alors de quoi le monde a besoin? De Christ. Ont-ils besoin de quoi que ce soit d'autre? Non. Y a-t-il autre chose? Non, « En Lui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité, et vous êtes complets en Lui. » (1893 General Conference Bulletin; p. 147).

Le thème central de l'Évangile est la présentation de Christ et Sa Justice. Le message de 1888 montre comment cela s'applique aux personnes vivant à la fin des temps, durant cette purification cosmique du sanctuaire céleste. Quand ce centre d'intérêt particulier est maintenu, tout le reste se met en place. L'Évangélisation sous la puissance de la Pluie de l'Arrière-saison progressera comme l'éclair autour du monde (Apocalypse 18:1-4). Les gens comprendront plus facilement les prophéties de Daniel et de l'Apocalypse; et à partir de cette compréhension, les gens seront capables de mieux comprendre ce qui se passe dans le monde autour d'eux alors que les événements finaux sont en train de prendre forme dans le monde politique et religieux (la formation de l'image de la bête qui sacrifiera nos libertés religieuses).

Tous ces événements finaux ne dépendent que d'une seule chose. Dieu est patiemment en train d'attendre le jour où Son caractère sera révélé dans des êtres humains pleins de foi. « Christ attend dans un désir langoureux la manifestation de Lui-même dans Son église. Quand le caractère de Christ sera parfaitement reproduit en Son peuple, alors Il viendra les réclamer comme Siens. C'est le privilège de chaque chrétien non seulement d'attendre mais de hâter la venue de notre Seigneur Jésus-Christ? » (Les Paraboles de Jésus; p. 69). Un jour bientôt, le Seigneur désignera Son peuple et déclarera à l'univers observateur: « *C'est ici ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus!* » Puisse notre objectif être de hâter la venue de ce jour, c'est ma prière!

* * *